

# Mettre fin à la crise de la R&D dans la santé publique

## Promouvoir les innovations médicales en faveur des plus pauvres

Le monde en développement est affecté de manière excessive par des maladies qui causent d'immenses souffrances et un désarroi considérable. L'innovation médicale est en mesure de créer des prototypes de médicaments, de vaccins et de diagnostics qui pourraient vaincre ces maladies, et pourtant, peu de traitements sont apparus jusqu'à présent. Les efforts actuels pour résoudre la crise sont inadéquats: le financement de la Recherche et Développement (R&D) est insuffisant, il manque de coordination et souffre de sa dépendance au système de la propriété intellectuelle. Pour produire des médicaments et des vaccins originaux et novateurs, des réformes du système de R&D actuel sont nécessaires, ainsi qu'une volonté d'investir dans des approches nouvelles et prometteuses.

## Résumé

Les ressources dédiées au développement des nouveaux vaccins, des diagnostics et des médicaments nécessaires aux besoins médicaux des pays en développement sont insuffisantes. Au niveau mondial, moins de 10 pour cent du budget pour la Recherche en santé sont attribués aux maladies qui affectent, en majeure partie, 90 pour cent des personnes les plus pauvres : c'est « l'écart 10/90 ». Dans les pays en développement, on manque de médicaments adaptés à la prévention et au traitement des causes de la mortalité et de la morbidité, et les conséquences sont dramatiques. Certaines maladies tropicales négligées tuent 500 000 personnes par an. Des maladies pourtant contrôlées dans le monde riche, comme la tuberculose, causent la mort de 2 millions d'individus chaque année. De nombreux médicaments existants sont souvent mal adaptés à certains groupes de patients, comme par exemple les femmes et les enfants, lesquels ont des besoins particuliers.

Il y a peu de Recherche et Développement (R&D) sur les maladies dominantes des pays pauvres et cela pour plusieurs raisons. Les gouvernements donateurs, ainsi que les pays en développement, n'ont pas investi assez dans la recherche sur ces affections. En 2007, la contribution totale de l'Allemagne pour les maladies négligées était de seulement 20,7 millions d'Euros, soit 0,12 pour cent de son budget global pour la recherche.

Toujours en terme de R&D, l'industrie pharmaceutique n'encourage pas l'étude des maladies des pays en développement, et cela en raison des faibles perspectives de bénéfices représentés par ces marchés. De plus, l'Accord de l'OMC sur les ADPIC, qui introduisit en 1995 un système mondial de protection des brevets s'étalant sur vingt ans, n'a pas pour effet d'accroître la R&D destinée aux pays en développement. Au contraire, cet accord a permis aux compagnies pharmaceutiques d'exercer un monopole qui a pour résultat des prix de médicaments exorbitants.

Seulement trois médicaments pour les maladies négligées sont nés des activités mondiales de R&D entre 1999 et 2004, ce qui est cruellement insuffisant. Trois barrières principales font obstacle au progrès :

- **Un financement insuffisant** : la R&D pour les maladies tropicales négligées ne reçoit que 1 dollar sur les 100 000 dépensés mondialement pour la recherche biomédicale et le développement de nouveaux produits. De plus, 16 pour cent seulement des fonds attribués aux partenariats public-privé proviennent des gouvernements des pays riches.
- **Un manque d'enthousiasme et d'audace face aux mécanismes d'incitation** : on observe déjà de nouvelles mesures pour inciter au développement, comme par exemple la formule de la garantie de marché, les baisses de prix pour les traitements de maladies rares, les partenariats public-privé pour le développement de produits (PDP) et les programmes sur les médicaments orphelins. Ces mesures doivent être louées pour leur apport à la R&D car elles sont la preuve d'une ouverture aux idées nouvelles. Chacune de ces initiatives a cependant ses inconvénients, qui doivent être résolus avant leur implémentation massive.

- **Une absence de coordination de la R&D** : sans coordination à l'intérieur même des pays concernés mais également entre eux, les ressources sont moins bien utilisées et certains besoins importants sont négligés.

Récemment, de nouvelles idées ont vu le jour pour que la R&D puisse se consacrer aux maladies qui affectent le plus les pays en développement. Des groupements de brevets rendent désormais possible une gestion collective de la propriété intellectuelle (PI). De cette manière, elle peut être utilisée par des tiers moyennant des frais de licence, ce qui facilite le suivi des formules et des associations à dose fixe innovantes, et diminue aussi le prix des médicaments grâce à la concurrence des génériques. De plus, des Prix pour l'innovation scientifique, offerts en espèces, étendent encore l'éventail des mesures incitatives au-delà du système actuel de la propriété intellectuelle, offrant ainsi aux innovateurs une rétribution proportionnelle à la contribution que le produit apporte à la santé publique. Ces récompenses en espèces sont très efficaces pour ouvrir l'accès aux médicaments car les frais de R&D disparaissent, et les médicaments ne sont donc plus vendus à des prix prohibitifs.

En plus de ces incitations financières, il faudrait donner l'occasion aux pays en développement d'édifier leur propre compétence scientifique pour abaisser les coûts du développement des médicaments, créer de nouveaux centres d'innovation, élargir l'éventail des problèmes de santé étudiés par la R&D et assurer une distribution plus équitable des coûts entre tous les pays. Développer la production locale et régionale, l'étude des fonctions régulatrices, l'expertise scientifique et les essais cliniques aiderait à rentabiliser les investissements.

Le fait que l'on s'intéresse à ces problèmes est encourageant. Par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), un *Groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle (GTI)* a été instauré afin de répondre aux pays en développement qui aspirent à un réseau mondial de R&D qui soit plus à même de subvenir à leurs besoins. En mai 2008, le GTI a produit une *Stratégie mondiale et plan d'action* qui servira de feuille de route pour identifier les nouveaux moyens d'innover et faire en sorte que les technologies existantes puissent être partagées équitablement et dans l'intérêt de tous.

Grâce à ces efforts collectifs, une structure mondiale de R&D devrait bientôt voir le jour. Cette structure assurera une meilleure coordination des efforts d'amélioration de la R&D et permettra également aux pays en développement de contribuer à ces innovations. Dans ce rapport, Oxfam soutient qu'un *Fonds mondial pour la recherche et le développement*, lié à un réseau mondial de R&D, pourrait jouer un rôle immédiat et positif dans l'amélioration de la R&D pour les maladies qui minent la santé publique des pays en développement. La provision de capital de ce fonds serait fournie par les gouvernements du monde entier, proportionnellement à leurs moyens, chaque pays contribuant ainsi au projet.

En définitive, tous les pays sont responsables et ils se doivent de trouver des mesures pour garantir une R&D mondiale, efficace et organisée dans le but d'améliorer la santé de l'humanité; l'impossibilité de faire face aux coûts

ne devrait pas empêcher la majorité de la population mondiale d'accéder à des soins de santé performants. Oxfam recommande que :

1. L'OMS, en collaboration avec d'autres agences multilatérales, mène un effort concerté pour établir un Fonds mondial pour la recherche et le développement de médicaments. Ce fonds devra être lié à un réseau de R&D. Tous les pays devront y contribuer proportionnellement à leur PIB, et le secteur philanthropique devra aussi y participer. Il sera alors dans l'intérêt de tous les contributeurs d'en définir les priorités.
2. Le programme de R&D de tous les pays, des fondations philanthropiques, de l'industrie pharmaceutique et des partenariats de développement de produits devra inclure la recherche de nouveaux composés et le développement de nouveaux médicaments. Ce programme devra en outre adapter les formules existantes pour qu'elles conviennent aux besoins des pays en développement mais également à certaines catégories de populations, comme par exemple les femmes et les enfants.
3. Pour encourager la R&D, il faudra implémenter des mesures comme la création de Prix à l'innovation en espèces - lesquels évitent les pièges liés aux brevets - ou des mesures qui font en sorte que la protection intellectuelle ne soit pas un obstacle à l'innovation, comme les groupements de brevets. Ces résolutions devront être appliquées et évaluées par les donateurs et les pays en développement, en prenant en compte leurs avantages et inconvénients. Le *Prix TB* et le groupement de brevets UNITAID sont autant de modèles à développer ou à imiter lors de la création d'autres opérations du même type.
4. Les gouvernements donateurs devront recalculer à la hausse leurs contributions à la R&D pour les maladies qui sévissent principalement dans les pays en développement. Il leur faudra apporter une assistance de développement officielle et leurs propres fonds de recherche. Les pays en développement devront eux aussi privilégier la R&D dans leurs propres budgets. Tous les gouvernements devront coordonner leurs efforts de R&D avec ceux des universités, des centres de recherche et des fondations privées par l'intermédiaire d'un réseau de R&D. Ce réseau pourrait alors devenir le miroir d'autres initiatives qui permettraient d'articuler l'aide à la santé pour les pays en développement, comme *l'Initiative internationale sur la santé* (IHP).
5. Les donateurs, fondations philanthropiques privées comprises, devront adhérer aux critères convenus internationalement lorsqu'ils décideront des priorités de leurs contributions financières pour la R&D. Ils devront s'engager : à une transparence totale vis à vis des montants et de la nature de leurs contributions à la R&D, à un accès libre à leurs données, à créer des instituts de recherche académiques dans les pays en développement, à collaborer au transfert des technologies, à aider les pays en développement à mener leurs essais cliniques sur le long terme, à faire participer les

gouvernements des pays en développement et la société civile aux prises de décision et à rendre accessibles financièrement les produits qui apparaissent, en utilisant entre autres des licences ouvertes pour ces produits émergents.

6. Les compagnies pharmaceutiques et les universités devraient reconnaître que le système de la PI ne permet pas de répondre au besoin de médicaments novateurs et adaptés aux maladies des pays en développement. Ils devraient soutenir les PDP en leur offrant leur expertise et en leur permettant d'accéder à des bibliothèques de composés chimiques, tout en poursuivant l'expansion des centres de recherche indépendants – ou développés en partenariat – qui s'attaquent aux maladies négligées. Ils devront coopérer dès le départ avec les sociétés de médicaments génériques, les entreprises de biotechnologie et le corps universitaire, de façon à partager certains des coûts générés par la R&D, et accélérer l'apparition de nouveaux produits efficaces.

© Oxfam International, novembre 2008

Ce document a été rédigé par Rohit Malpani, Corinna Heineke et le Dr Mohga Kamal-Yanni. Oxfam remercie les personnes suivantes pour leur assistance dans sa réalisation: Philippa Saunders, Esmé Berkhout, Suerie Moon, Johanna von Braun, Nicoletta Dentico, Donald Light, Anthony So, Nabihah Syed, Ben Krohmal et Nimisha Pandey. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk)

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :  
[info@IntermonOxfam.org](mailto:info@IntermonOxfam.org).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

**Oxfam International** est une confédération de 13 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice.

<p><b>Oxfam America (Etats-Unis)</b> 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, (Etats-Unis) Tél: +1 617-482-1211 (Toll-free +1 800-77-OXFAM) E-mail: <a href="mailto:info@oxfamamerica.org">info@oxfamamerica.org</a> <a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a></p>	<p><b>Oxfam Hong Kong</b> 17/fl., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél: +852 2520 2525 E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.org.hk">info@oxfam.org.hk</a> <a href="http://www.oxfam.org.hk">www.oxfam.org.hk</a></p>
<p><b>Oxfam Australia</b> 132 Leicester St., Carlton, Victoria 3053, Australie Tél: +61 3 9289 9444 E-mail: <a href="mailto:enquire@oxfam.org.au">enquire@oxfam.org.au</a> <a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a></p>	<p><b>Intermón Oxfam (Espagne)</b> Roger de Llúria 15, 08010, Barcelone, Espagne Tél: +34 902 330 331 E-mail: <a href="mailto:info@intermonoxfam.org">info@intermonoxfam.org</a> <a href="http://www.intermonoxfam.org">www.intermonoxfam.org</a></p>
<p><b>Oxfam-in-Belgium</b> Rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles Belgique Tél: +32 2 501 6700 E-mail: <a href="mailto:oxfamsol@oxfamsol.be">oxfamsol@oxfamsol.be</a> <a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a></p>	<p><b>Oxfam Ireland</b> Bureau de Dublin, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Irlande Tel: +353 1 635 0422 Bureau de Belfast, 115 North St, Belfast BT1 1ND, Royaume-Uni Tél: +44 28 9023 0220 E-mail: <a href="mailto:info@oxfamireland.org">info@oxfamireland.org</a> <a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a></p>
<p><b>Oxfam Canada</b> 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél: +1 613 237 5236 E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.ca">info@oxfam.ca</a> <a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a></p>	<p><b>Oxfam New Zealand</b> PO Box 68357, Auckland 1145, Nouvelle Zélande Tél: +64 9 355 6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail: <a href="mailto:oxfam@oxfam.org.nz">oxfam@oxfam.org.nz</a> <a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a></p>
<p><b>Oxfam France - Agir ici</b> 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tél: +33 1 56 98 24 40 E-mail: <a href="mailto:info@oxfamfrance.org">info@oxfamfrance.org</a> <a href="http://www.oxfamfrance.org">www.oxfamfrance.org</a></p>	<p><b>Oxfam Novib (Pays Bas)</b> Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, La Haye, Pays Bas Tél: +31 70 342 1621 E-mail: <a href="mailto:info@oxfamnovib.nl">info@oxfamnovib.nl</a> <a href="http://www.oxfamnovib.nl">www.oxfamnovib.nl</a></p>
<p><b>Oxfam Germany</b> Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Allemagne Tél: +49 30 428 50621 E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.de">info@oxfam.de</a> <a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a></p>	<p><b>Oxfam Québec</b> 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél: +1 514 937 1614 E-mail: <a href="mailto:info@oxfam.qc.ca">info@oxfam.qc.ca</a> <a href="http://www.oxfam.qc.ca">www.oxfam.qc.ca</a></p>
<p><b>Oxfam GB</b> Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni Tél: +44 1865 473727 E-mail: <a href="mailto:enquiries@oxfam.org.uk">enquiries@oxfam.org.uk</a> <a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a></p>	

**Secrétariat d'Oxfam International:** Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL,  
Royaume-Uni  
Tél: +44 1865 339100. E-mail: [information@oxfaminternational.org](mailto:information@oxfaminternational.org). Site Web:  
[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

**Bureaux de plaidoyer Oxfam International:**

E-mail: [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

**Washington:** 1100 15th St., NW, Suite 600, Washington DC 20005-1759, Etats-Unis

Tél: + 1 202 496 1170

**Brussels:** Rue Philippe le Bon 15, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél: + 32 2 502 19 41

**Geneva:** 15 Rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse

Tél: + 41 22 321 2371

**New York:** 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, Etats-Unis

Tél: + 1 212 687 2091

**Organisations liées a Oxfam.** Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International:

**Oxfam Japan** Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japon  
Tél: +81 3 3834 1556. E-mail: [info@oxfam.jp](mailto:info@oxfam.jp) Site Web: [www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp)

**Oxfam India** - 2nd floor, Plot No.1, Community Centre (Sujan Mohinder Hospital), New Delhi, Inde

tél: +91 (0) 11 4653 8000, fax: +91 (0) 11 4653 8099, Email: [delhi@oxfamindia.org](mailto:delhi@oxfamindia.org),  
site Web: [www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org)

**Bureau de Campagne d'Oxfam International et d'Ucodep** Via Masaccio, 6/A 52100 Arezzo, Italia, Tél: +39 0575 907826,  
Fax: +39 0575 909819, Email: [ucodep-oi@oxfaminternational.org](mailto:ucodep-oi@oxfaminternational.org), Site web: <http://www.ucodep.org>

**Membre observateur d'Oxfam.** L'organisation suivante, actuellement membre observateur d'Oxfam International, travaille vers une possible affiliation complète:

**Fundación Rostros y Voces (México)** Alabama 105, Colonia. Nápoles, Delegación Benito Juarez, C.P. 03810 Mexique, D.F.

Tél:/Fax: +52 55 687 3002. E-mail: [comunicacion@rostrosyvoces.org](mailto:comunicacion@rostrosyvoces.org)

Site Web: [www.rostrosyvoces.org](http://www.rostrosyvoces.org)

